

## PREPARATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE JUIN 1991

### PREMIERE LETTRE 28 MARS 1991

Les 23 et 24 Mars 1991 s'est tenue une Assemblée Générale extraordinaire des C.C.A.F.

Le samedi après-midi

L'Assemblée Générale se prononce  
ouverture aux non membres débats, mais non voter.

Sont membres les personnes à jour de montant de la cotisation 1991 sera maintenu à 2.500 F  
annuel).

ceux-ci

Le Secrétariat Provisoire, dont

(A. Beaulieu), fait

élection à l'A.G. de Janvier 1991. Il estime  
fonctionnement problématique ils pensent avoir buté sur  
plusieurs questions; certains sont directement issues des  
conditions de leur élection, de la nature imprécise de leur  
mandat z ils ont manqué de marge de manoeuvre eu égard au  
maintien de fait du fonctionnement antérieur de l'Association,  
de certaines de ses instances ; ils ont aussi rencontré des  
difficultés de fonctionnement interne à leur groupe lui-même.

Les questions ont porté sur la nature du (des) pouvoir(s) dans l'Association et sur ce qui est  
décrit comme une absence de mise à plat effective des CCAF depuis Janvier.

favorablement sur

peuvent participer

leur cotisation 1990. abordé en fin d'A.G.

son aux

(Le et

une des membres démissionne

le point de son travail depuis son  
son

Dans la suite de ce bilan, présentation est faite par Robert Lévy d'un Comité d'organisation  
pour l'A.G. de Juin 1991'. Il est constitué de 20 personnes. Il se donne pour tâche donc

l'organisation de la prochaine A.G., autour des thèmes essentiels pour la psychanalyse  
aujourd'hui, des questions de

la transmission, ainsi que

statuts.

Il n'y a Pas d'homogénéité entre ces 20 personnes, ce qui constitue une richesse et peut  
favoriser les productions. Provisoire jusqu'à l'A.G. de Juin, ce regroupement a souhaité dans  
son ensemble se proposer au vote de l'Assemblée Générale.

Il s'est avéré, à l'issue des discussions, que bon

membres de l'Association n'étaient pas hostiles au

tel groupe s'engage pour la prochaine A.G,

interrogeaient vigoureusement

- la manière dont cela s'était fait (en

Secrétariat Provisoire et sans en informer l'un

coordonnants légaux)

de l'élaboration de nouveaux  
nombre de

fait qu'un mais ils  
dehors du  
des deux

la nécessité qu'il soit institué par l'A. G. , ou non  
(question de l'acte ou du passage l'acte effectué).

Le caractère de nouveauté en décalage avec le fonctionnement statutaire des C.C.A.F. a été  
souligné et fait question.

Ce comité des 20 est composé de

B. Bremond, A. Casanova, D. Chauvelot, Cl. Conté, E. Didier, Cl. Dumézil, Y. Gazzera, G.  
Granier de Cassagnac, R. Grimberg, M. Jollivet, D. Lauru, R. Lévy, N. Milgram, C.  
MullerPasi, C. Oddoux, J.L, Ohayon, N. Pépin, P. Sorel, P, Sorlin, 8. Tauber.

L'ordre du  
provinces.

Jour s'est ensuite poursuivi avec la succession des

Nous avons entendu z

F. Wilder pour Montpellier et sa région,

S. Vallon pour Toulouse,

A. Sotty et B. 'Bremond pour Caen et la région ouest,

D. Poissonnier pour le nord,

P. Sorel pour la région Rhone-Alpes.

u moment d'écrire ce compte rendu, nous n'avons pas les notes des intervenants.

Cependant, il semble que cet état des lieux fasse ressortir que, s'il est certain que le travail est  
"inter-associatif" dans les différentes régions, les questions propres à l'identité des C.C.A.F. y  
sont beaucoup moins vives qu'à Paris.

Ceci nous invite pour l'avenir à envisager

Paris/Province différent de celui là.

un mode de relation

qui nous avait guidé jusque

Dans la région parisienne, l'Inter-associatif occupe une place importante mais ce sont des  
points concernant plus particulièrement les C.C.A.F. qui ont été répertoriés par Serge Granjer  
de Cassagnac

social,

institution particulier,

question du rapport entre la psychanalyse et

question de la qualification - analyste, l'écriture aux C.C.A.F. et ses enjeux,

la formation du psychanalyste,

la question du pouvoir et de son exercice dans une

pour la psychanalyse, et aux C.C.A.F. en

fondation et refondation des C.C.A.,F.,

inventer une institution qui permette la mise en jeu des questions cruciales pour la  
psychanalyse (dispositifs, procédures...

En fin d'après-midi samedi

Y. Gazera fait une information sur la cellule de crise et la question de la T.V.A. En bref, les psychologues seront toujours exonérés, même s'ils pratiquent la psychanalyse.

Dimanche

Le Secrétariat Provisoire démissionne (Ph. Gamier, M. Didieriaurent, M. Rozé). Il leur paraît que leur maintien ferait double emploi avec le Comité d'Organisation pour l'A.G. de Juin 91 qui s'est proposé.

Ce sont les coordonnants légaux qui assument la présidence de l'A. G.

Sa ri êLe structurés, les  
plusieurs points dont

- la Passe sa place.

statutaire,

de l'analyste,

décrets s'orientent autour, de

- les dispositifs sur les pratiques, leur inscription

le pouvoir et son exercice dans l'institution, la question du passage au public dans l'énonciation

- les rapports de la psychanalyse et de l'état.

Le Comité trouvera en son sein

l'organisation des différents thèmes

prochaine assemblée générale.

Di manche

Les votes z ils

ont lieu à main levée.

87 membres présents ou représentés.

des responsables pour

pour les débats de la

er vote z Y a-t-il nécessité de voter sur le

Comité

d'Organisation

de l'A.G. de Juin 91 ?

La réponse est

résultats chiffrés.

oui, mais nous n'avons pas les

2e vote

'Comité d'Organisation de l'A.G. de Juin 91

Pour 45

Contre 9

Abstention z 19

3e vote z Les CCAF adhérent a l'Interassociatif et donnent leur accord à sa plate-forme statutaire.

Unanimité - 3 abstentions

4e vote : Les CCAF seront une des institutions organisatrices du Congrès Lacano-américain.

Unanimité 11 abstentions.